

# MESSAGE COMMUN

*de la Fédération luthérienne mondiale (FLM) et du Dicastère pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (Vatican)*

*présenté par la pasteure Anne Burghardt, docteure en théologie, secrétaire générale, et Kurt cardinal Koch le 19 septembre 2023 lors de la Treizième Assemblée de la FLM à Cracovie*

## 1<sup>ère</sup> PARTIE

Au milieu d'un monde qui souffre de la guerre et de violences de toutes sortes, ainsi que des clivages qui divisent la famille humaine, notre engagement pour l'unité de l'Église s'intensifie. L'élan œcuménique rend témoignage à l'Esprit de Dieu qui réconcilie l'humanité et toute la création. Lors de la célébration d'aujourd'hui, nous commémorons « un seul baptême pour la rémission des péchés » (Symbole de Nicée-Constantinople). Avec gratitude, nous évoquons le fondement sacramentel de notre unité et réaffirmons notre foi dans le Dieu trinitaire.

Le symbole de Nicée, symbole ancien de la foi chrétienne dont nous célébrerons le 1700<sup>e</sup> anniversaire en 2025, crée un lien œcuménique, qui a le Christ pour centre. Dès 1965, avant la fin du Concile Vatican II, les catholiques et luthérien-ne-s des États-Unis ont pu témoigner ensemble : « En confessant que notre Seigneur Jésus Christ est le Fils, Dieu né de Dieu, nous gardons l'assurance que nous sommes réellement rachetés, car lui seul, étant Dieu, peut nous racheter » (*The Status of the Nicene Creed as Dogma of the Church. Summary Statement*, Baltimore, 7 juillet 1965).

## 2<sup>e</sup> PARTIE

Dieu justifie par le baptême. Dans la *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification (DCDJ)*, les luthérien-ne-s et les catholiques confessent que « c'est seulement par la grâce au moyen de la foi en l'action salvifique du Christ, et non sur la base de notre mérite, que nous sommes acceptés par Dieu et que nous recevons l'Esprit Saint qui renouvelle nos cœurs, nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes » (*DCDJ*, § 15). Les catholiques et les luthérien-ne-s se réjouissent du consensus qui a été obtenu au sujet de la justification. Libéré-e-s par la grâce, ayant reçu le pardon, nous sommes lié-e-s par le baptême et par la foi. Certes, nous savons que « nous ne pouvons pas effacer notre histoire de division, mais nous pouvons faire en sorte qu'elle devienne partie intégrante de notre histoire de réconciliation » (avant-propos de la traduction italienne de la *DCDJ*, 3 janvier 2021).

La perception existentielle de l'unité déjà présente, malgré les différences observées entre les luthérien-ne-s et les catholiques, nourrit l'aspiration à une pleine unité visible. Le dialogue luthéro-catholique international a pu apporter sa contribution à l'histoire de la réconciliation, avec notamment la *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification*. « Comment accède-t-on au salut ? » À cette question cruciale, qui conduisit le christianisme occidental à la division au 16<sup>e</sup> siècle, une réponse commune a été apportée en 1999 : « La justification est pardon des péchés (Rm 3,23-25 ; Ac 13,39 ; Lc 18,14), libération du pouvoir de domination du péché et de la mort (Rm 5,12-21) et de la malédiction de la loi (Ga 3,10-14). Elle est accueil dans la communion avec Dieu, déjà maintenant, puis en plénitude dans le règne à venir (Rm 5,1s.). Elle unit au Christ, à sa mort et à sa résurrection (Rm 6,5). Elle advient par le don du Saint Esprit dans le baptême en tant qu'incorporation dans l'unique corps (Rm 8,1s. 9s. ; 1 Co 12,12s.). Tout cela vient de Dieu seul, à cause du Christ, par la grâce au moyen de la foi en "l'Évangile du Fils de Dieu" (Rm 1,1-3) » (*DCDJ*, § 11).

Les catholiques et les luthérien-ne-s reconnaissent la justification comme une réalité sacramentelle conférée par le baptême. En tant que réalité sacramentelle, la justification correspond à la certitude de la promesse de Dieu et à l'unique espérance de son action continue pour « réunir l'univers entier sous un seul chef, le Christ, ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre » (Ep 1,10). Nous avons conscience que l'Évangile et l'Église sont indissociables : « D'une part l'Église vit de l'Évangile, mais d'autre part l'Évangile surgit dans l'Église et appelle à la communion ecclésiale » (*Église et justification*, § 170).

### 3<sup>e</sup> PARTIE

La *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* indique qu'« il existe encore des questions d'importance diverse qui demeurent et exigent d'être ultérieurement clarifiées » (§ 43). Les différences dans les structures de pensée théologique ont été source de malentendus et de conflits et ont finalement abouti à une division au 16<sup>e</sup> siècle. L'excommunication de Martin Luther constitue encore aujourd'hui une pierre d'achoppement pour certaines personnes. Cette excommunication reste ancrée dans la mémoire confessionnelle, alors même qu'elle a perdu son effet immédiat depuis longtemps, avec la mort du réformateur, et que les personnes de confession luthérienne ne sont ni ennemies ni étrangères pour les catholiques ; ce sont des frères et des sœurs avec lesquelles les catholiques se savent uni-e-s par le baptême et par « les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Église se construit et est vivifiée » (*Unitatis Redintegratio*, point 3). De même, le fait que Martin Luther et les confessions luthériennes qualifient la papauté d'« antéchrist » constitue une pierre d'achoppement, même si la Fédération luthérienne mondiale ne partage plus ce point de vue aujourd'hui. Derrière ces deux exemples résident en définitive la question du ministère pétrinien et celle du mystère de l'Église, de son unité et de son unicité. Elles nécessitent donc une attention particulière dans la suite du dialogue catholique-luthérien.

Nous ne savons que trop bien que le « passé » depuis le temps des désaccords confessionnels « les uns contre les autres » peut aussi influencer de manière directe ou indirecte le « présent » de notre fraternité œcuménique. Pourtant, même au 16<sup>e</sup> siècle, l'excommunication de Luther et les déclarations luthériennes sur l'antéchrist n'ont pas empêché les rencontres, à l'instar de la Confession d'Augsbourg en 1530. De nos jours, le consensus différencié permet aux luthérien-ne-s et aux catholiques de discerner des terrains d'entente là où nos ancêtres ne voyaient que des oppositions insurmontables. Nous sommes capables de reconnaître que le chemin vers la pleine communion dépasse largement les contingences d'une époque donnée.

### 4<sup>e</sup> PARTIE

Le chemin du conflit à la communion a conduit à la signature de la *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification* (Augsbourg, 1999) et à la Commémoration conjointe de la Réformation (Lund, 2016). Nous poursuivons notre route dans la perspective du 500<sup>e</sup> anniversaire de la Confession d'Augsbourg en 2030, un événement qui peut nous inciter à redécouvrir ce texte selon son intention initiale : « Le propos déclaré de la Confession d'Augsbourg est de témoigner de la foi de l'Église une, sainte, catholique et apostolique » (*Tous sous un seul Christ*, § 10).

À l'époque de sa rédaction, l'unité de l'Église était probablement menacée, mais la séparation ecclésiale n'était pas encore actée. En tant que témoignage « pré-confessionnel » de l'unité ecclésiale, la Confession d'Augsbourg ne présente donc pas seulement un intérêt historique ; elle recèle surtout un potentiel œcuménique qui n'a rien perdu de sa pertinence. Elle voulait en effet « maintenir l'unité de l'Église » et « témoigner de la vérité de l'Évangile, à sa propre époque » (*Tous sous un seul Christ*, § 27). Une réflexion commune pourrait aboutir à une autre « étape importante » sur le chemin du conflit à la communion, comparable à la *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification*.

Le pape François a explicitement encouragé une telle « réflexion commune » lorsqu'il a reçu une délégation de la Fédération luthérienne mondiale à Rome le 25 juin 2021, à l'occasion de la commémoration de la Confession d'Augsbourg. Dans son discours, il a décrit l'œcuménisme comme un « chemin de grâce » : « Il ne repose pas sur des médiations et des accords humains, mais sur la grâce de Dieu, qui purifie la mémoire et le cœur, vainc les rigidités et oriente vers une communion renouvelée. [...] Dans cette optique, je voudrais encourager tous ceux qui sont engagés dans le dialogue catholique-luthérien à poursuivre avec confiance dans la prière incessante, dans l'exercice de la charité commune et dans la passion pour la recherche d'une plus grande unité entre les différents membres du Corps du Christ. »

En redécouvrant ensemble la puissance de l'Évangile de Jésus Christ pour notre époque, les catholiques et luthérien-ne-s rappellent le cinquième impératif œcuménique, qui les invite à « ensemble témoigner de la grâce de Dieu en proclamant l'Évangile et en se mettant au service du monde » (*Du conflit à la communion*, § 243).